

Mars 2013 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Des travaux de près de 175 000 \$ pour la modernisation du système d'alarme incendie aux habitations Favard

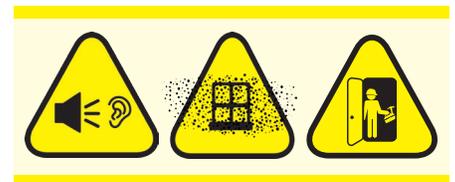


À partir de la fin de mars, des travaux majeurs de plus de 175 000 \$ seront réalisés aux habitations Favard, situées au 2066, rue Favard. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme incendie de l'immeuble.

Les travaux s'échelonnent sur environ dix semaines. Ils consisteront à installer dans chaque logement un détecteur thermique, deux avertisseurs sonores, dont un muni d'une lampe stroboscopique, et un avertisseur de fumée. Des avertisseurs de fumée seront aussi

installés dans les aires communes. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le bon fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, l'Office a pris plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une rencontre d'information a eu lieu le **14 mars dernier** aux habitations Favard. **Julie Chalifour**, agente de liaison, et **Mouloud Raaf**, directeur de projets, accompagnés de **Guillaume Tremblay** et **Martin Lévesque** de Sécutrol, étaient sur place pour expliquer les travaux à venir à la trentaine de locataires présents. À cette occasion, les locataires ont formulé le souhait d'être informés des travaux qui seraient exécutés sur leur étage et dans leur logement au moins 48 heures à l'avance. Ils ont été rassurés d'apprendre qu'en cas de panne d'électricité, le nouveau système d'alarme incendie continuerait de fonctionner normalement grâce à une batterie d'urgence. L'entrepreneur aura aussi pu préciser que ces travaux ne causeront pas de poussières et que des moules ivoire seront utilisées pour couvrir les fils électriques.

Nous avons de plus profité de cette rencontre pour donner quelques précisions concernant les balcons de l'immeuble. Des essais de charge seront faits très prochainement pour déterminer les correctifs à apporter aux garde-corps qui, comme mentionné par l'ingénieur, ne sont pas dangereux à l'heure actuelle. Nous avons aussi parlé des travaux qui pourraient débuter dès l'an prochain : travaux sur les plafonds, peinture des murs et finis de plancher des corridors. À la suite des commentaires qui ont été émis lors de la rencontre, nous profiterons de l'inspection des plafonds communs pour inspecter également les plafonds de certains logements afin de dresser un portrait de leur état.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 DANS TOUS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>	<p>Le nouveau détecteur thermique sera associé à votre numéro de logement, ce qui permettra d'intervenir plus rapidement en cas d'incendie.</p>	<p>Mise aux normes du système d'alarme incendie</p> <p>Sécurité accrue</p>
 <p>Une lampe stroboscopique sera installée de manière à être visible de toutes les pièces.</p>	<p>La nouvelle lampe stroboscopique permettra d'alerter les malentendants; les deux avertisseurs sonores garantiront que tous entendent l'alarme incendie.</p>	
 <p>Deux avertisseurs sonores seront installés : un dans le corridor, le salon ou la cuisine et l'autre, dans la chambre à coucher.</p>	<p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme incendie. Ce dernier est connecté au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui préviendra les pompiers.</p>	
 <p>L'avertisseur de fumée de chaque logement sera remplacé.</p> <p>Des moules seront installées au plafond afin de cacher les nouveaux fils.</p>	<p>Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher dans votre logement.</p> <p>Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
<p>DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE</p>		
 <p>Des avertisseurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- **Les premières semaines**, les travaux se dérouleront dans les aires communes — cages d'escalier, sous-sol.
- Les travaux commenceront dans les logements, étage par étage, à partir de la 3^e ou de la 4^e semaine de travaux. Un horaire plus précis vous sera communiqué à ce moment.

L'installation du système d'alarme incendie nécessitera trois visites dans chaque logement.

	Travaux	Durée	Quand
1 ^{re} visite et 2 ^e visite	Installation des détecteurs de chaleur, des avertisseurs de fumée et des avertisseurs sonores et visuels (deux klaxons et une lampe stroboscopique) et désinstallation des anciens détecteurs et avertisseurs.	De 2 à 3 heures par visite	De la fin de mars à la mi-mai
3 ^e visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	Environ 20 minutes	Fin de mai

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

1. **Informez-vous en lisant l'avis général** qui sera affiché à l'entrée de l'immeuble **lorsque les travaux commenceront**.
2. **Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **l'entrepreneur vous préviendra** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous** alors :
 - **d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou de **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.
3. **Pour prendre rendez-vous**, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :
 - un message par **téléphone**, une **note sur la porte** de votre logement...
Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis!
4. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer les ouvriers le plus rapidement possible** ou de **communiquer avec votre agente de liaison, Julie Chalifour, au 514 868-3250**.

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur **vosre présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

L'ENTREPRENEUR

Sécutrol est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Favard. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS FAVARD

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf



Julie Chalifour



Doris Modérie



Mouloud Raaf

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité des locataires :
Farouk Rezkallah
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Réal Jolin
- ◆ Agente de location :
Sheila Jean-Charles
- ◆ Organisatrice communautaire :
Valeria Taranto



Réal Jolin



Sheila Jean-Charles



Valeria Taranto



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc
Marie Bouchard

Révision
Linguitech

Graphisme
Art & Graf inc.